

# Appel à candidature pour le comité d'expertise scientifique des Presses ouvertes Paris-Saclay (POPS)

## Présentation des POPS

La diffusion des connaissances est au cœur des missions de notre université pour le développement de la recherche. Résolument engagée dans la science ouverte, l'Université Paris-Saclay a fait **du libre accès à l'ensemble de ses publications scientifiques son premier objectif<sup>1</sup>**.

Dans ce cadre, l'Université Paris-Saclay lance en 2026 ses presses universitaires.

Ces presses - non commerciales - diffuseront en libre accès leurs publications auprès de la communauté scientifique et du grand public. Elles couvriront l'ensemble des disciplines de l'université : des sciences et ingénierie, des sciences de la vie et de la santé, et des sciences humaines et sociales. Un accent sera porté sur l'interdisciplinarité et pluridisciplinarité.

## Composition et missions du comité d'expertise scientifique (CES)

Afin de garantir la qualité scientifique des publications, l'**évaluation par les pairs** sera la norme pour tous les projets éditoriaux publiés.

Le **comité d'orientation** assumera le pilotage politique et budgétaire des presses, définira et garantira la ligne éditoriale. A ses côtés, le **comité d'expertise scientifique** prendra en charge l'évaluation scientifique. La faisabilité technique et éditoriale sera étudiée en complément par le **comité d'expertise technique**.

Tout au long de l'année, le comité d'expertise scientifique organisera et prendra part à l'évaluation scientifique des projets éditoriaux soumis aux presses (revues, ouvrages, actes de colloque) en s'appuyant sur des expertises externes.

Le comité d'orientation pourra également le solliciter pour apporter des avis et recommandations sur les orientations scientifiques en phase avec la ligne éditoriale, sur les critères d'admissibilité des revues et des collections diffusées.

---

<sup>1</sup> Document unique de l'Université Paris-Saclay, 2022

## Fonctionnement du comité d'expertise scientifique

Ce comité sera constitué de 16 personnes représentatives des Graduate Schools et thématiques de l'Université et de 6 personnes issues de la recherche internationale.

Les membres seront recrutés pour une durée de 4 ans, renouvelable une fois. Le comité se réunira régulièrement (3 à 4 fois par an) avec possibilité de visioconférence.

Le CES désignera deux de ses membres pour siéger au sein du comité d'orientation des presses.

Les membres du CES devront :

- Adhérer à la charte éthique de l'Université,
- Adhérer aux valeurs de la science ouverte,
- Posséder une expertise dans un domaine scientifique,
- Être motivés avec une disponibilité temporelle (participation aux réunions du CES et à ses différents travaux),
- Être en capacité à construire, mobiliser et entretenir des réseaux d'experts pour l'évaluation scientifique.

La sélection des membres tiendra compte de la parité, de la diversité disciplinaire (l'interdisciplinarité est un plus), de la représentation institutionnelle et d'une variété des profils (les candidatures de chercheurs ou enseignants-chercheurs en début de carrière seront étudiées afin de favoriser la diversité des profils).

## Modalités de candidature

Les candidats doivent fournir un CV ainsi qu'un exposé d'une page de leur motivation.

Les candidatures sont à envoyer à : [copil.pops@universite-paris-saclay.fr](mailto:copil.pops@universite-paris-saclay.fr)

Date limite de candidature : 01/10/2025